

L'élevage ovin viande dans les régions méditerranéennes françaises : entre filières et territoire

Tchakérian E., Bataille J.F., Chauvat S.

in

Olaizola A. (ed.), Boutonnet J.P. (ed.), Bernués A. (ed.).
Mediterranean livestock production: uncertainties and opportunities

Zaragoza : CIHEAM / CITA / CITA
Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 78

2008
pages 155-160

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=800258>

To cite this article / Pour citer cet article

Tchakérian E., Bataille J.F., Chauvat S. L'élevage ovin viande dans les régions méditerranéennes françaises : entre filières et territoire. In : Olaizola A. (ed.), Boutonnet J.P. (ed.), Bernués A. (ed.). *Mediterranean livestock production: uncertainties and opportunities*. Zaragoza : CIHEAM / CITA / CITA, 2008. p. 155-160 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 78)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

L'élevage ovin viande dans les régions méditerranéennes françaises : Entre filières et territoire

E. Tchakérian*, J.-F. Bataille** et S. Chauvat*

*Institut de l'Élevage, Parc Scientifique Agropolis, 34397 Montpellier Cedex 5, France

**Institut de l'Élevage, MRE, Route de la Durance, 04100 Manosque, France

RESUME – A l'échelle de la France, sur les 15 dernières années, l'élevage ovin a relativement mieux résisté dans les régions méditerranéennes. Cette résistance s'est appuyée sur une grande diversité de systèmes d'élevage mais aussi sur des stratégies de filières et des types de produits caractérisés eux-mêmes par une grande diversité. Parallèlement, l'accès au 2^{ème} pilier de la PAC a été un atout pour des exploitations d'élevage situées le plus souvent en zone défavorisées, utilisatrices de surfaces hétérogènes et de parcours. Les conséquences de la dernière réforme de la PAC, les perspectives incertaines du 2^{ème} pilier, le rôle que pourront jouer des productions identifiées, etc. sont autant d'éléments qui contribueront à dessiner les scénarios d'avenir pour les exploitations ovines de ces régions, dans leurs équilibres entre filières et territoire.

Mots-clés : Exploitations ovines, pastoralisme, agri-environnement, filières.

SUMMARY – *"Sheep breeding in the Mediterranean regions of France: industry and tradition". For the past fifteen years, sheep breeding systems in the Mediterranean area have stood up quite well compared to those around the rest of France. This resistance is due to a large diversity of livestock systems and types of products as well as markets. At the same time, the second pillar of the CAP has helped farming systems located in these disadvantaged areas and using rough lands. The consequences of the last CAP reform, the second pillar's future development, the future impact of identified lamb productions, etc., are some of the key elements that will build up scenarios for the future of sheep breeding systems in these areas.*

Keywords: Sheep breeding, pastoral farming system, agro-environment, production network.

Une évolution des élevages ovins qui a singularisé les régions du Sud de la France

Entre 1988 et 2000 à l'échelle de la France, le nombre d'éleveurs de brebis nourrices a baissé de 43% et le cheptel brebis de 21%, mais avec une diversité inter-régionale. Dans les zones relativement secondaires pour cette production, la décroissance s'est poursuivie, notamment avec la régression des petites troupes ovines "de complément". Des régions très ovines, comme le Limousin ou Poitou-Charentes, ont connu aussi des évolutions très négatives, au profit du labour et du bovin allaitant (Institut de l'Élevage, 2002) (Table 1).

A l'opposé, résistent mieux des régions de montagne (Sud Auvergne et Sud Rhône-Alpes) et les zones sous influence méditerranéenne à fortes contraintes pédo-climatiques, telles les zones des Causses au sud du Massif central et, en particulier, le Sud-Est de la France.

Parmi les facteurs multiples qui peuvent contribuer à l'explication de cette spécificité, on notera certes le fait que, dans ces régions, les alternatives de production sont peu nombreuses : faible disponibilité en surfaces aptes à assurer des stocks de qualité pour le lait ou à être reconverties en cultures de vente, présence de parcours et d'alpages, instauration des "quotas" de primes en bovins allaitant qui a freiné le développement de cette production dans des secteurs traditionnellement plus moutonniers.

On notera aussi qu'existaient des marges de manœuvre en matière de restructuration et de productivité du travail : en Provence- Alpes-Côte d'Azur (PACA) par exemple, la taille moyenne des troupeaux a ainsi cru de 69% entre 1988 et 2000.

Nous développerons 2 facteurs, parmi d'autres, qui semblent jouer un rôle important dans les régions ovines du Sud-Est : les souplesses possibles dont disposent les exploitations ovines dans leurs rapports aux filières et dans leurs rapports au territoire.

Table 1. Evolution régionale de la production ovine entre 1988 et 2000 (Institut de l'Elevage d'après Agreste-recensements agricoles. SCEES)

Zone	Nb d'éleveurs en 1988	Cheptel Brebis "viande" 1988	Evolution Nombre d'éleveurs entre 1988 et 2000	Evolution cheptel brebis "viande" entre 1988 et 2000
France entière	153 900	6 581 000	- 43 %	- 21%
Limousin	11 330	779 500	- 41%	- 30%
Poitou-Charentes	13 540	942 200	- 54%	- 35%
Auvergne	9 800	586 300	- 39%	- 8%
Rhône Alpes	11 140	360 400	- 39%	- 10%
Midi-Pyrénées	14 090	989 600	- 35%	- 12%
Languedoc-Roussillon	2 380	247 400	- 26%	- 13%
Provence Alpes Côté d'Azur	3 560	596 000	- 37%	+2%

Des régions en déficit et une diversité de produits et de filières

Alors que la consommation moyenne de viande d'agneau par an et par habitant dans les régions de PACA et du Languedoc-Roussillon (L-R) sont supérieures à la moyenne (autour de 10 kg en PACA contre moins de 5 kg en moyenne française), la production régionale y est largement déficitaire, avec des taux d'approvisionnement inférieurs à 30%.

Cela entraîne des tonnages élevés de viande (en vif ou carcasse) en provenance des autres régions françaises ou de l'étranger, sous forme assez souvent d'agneaux "standard". Cela laisserait la possibilité à la production régionale d'occuper, sur le créneau "agneau lourd", une position particulière, et de jouer à la marge sur des produits originaux qui n'ont pas forcément leur correspondance ailleurs. Mais plus généralement, ce type de déséquilibre entre offre et demande pose des questions de "visibilité" de la production régionale pour les distributeurs et les consommateurs régionaux et de capacité pour les structures d'amont de la filière d'assurer une régularité dans l'approvisionnement des circuits commerciaux.

Les agneaux finis rustiques du grand sud (Préalpes, Mérinos d'Arles, Blanche du Massif Central, etc.), peuvent, en fonction de l'âge, du sexe et du type de race ou de croisement, recouvrir un éventail assez large de caractéristiques. En moyenne, les agneaux dits "lourds" se situent à des poids inférieurs à la moyenne nationale : autour de 15-16 kg contre 18 kg.

Autre particularité : la part de la production sous forme d'agneaux "légers" mais finis, vendus à moins de 90 jours et avec des poids de carcasse de 12-13 kg en moyenne, est supérieure. Ce type de production, soit traditionnel (dans les Pyrénées Orientales), soit avec un positionnement commercial récent, en partie pour contrer "l'évasion" des agneaux export, rencontre le segment de clientèle méditerranéenne réputé attiré par une viande jeune et claire. Il permet des arrêts d'allaitement précoces et l'âge de vente des agneaux limite leur niveau d'alimentation, en concentré mais aussi en fourrages.

Enfin, en fonction de la conjoncture économique (prix pratiqués) mais aussi des conditions de production (état des stocks fourragers par exemple) des agneaux légers (finis) ou maigres (non finis) peuvent être exportés, principalement vers l'Espagne et accessoirement vers l'Italie, pour être consommés à Noël ou Pâques, ou pour un engraissement de finition.

Ainsi, dans la BDN¹, les profils d'ateliers "légers" (élevages qui vendent en moyenne 50% de lourds et 50% de légers) ou maigres (50% de lourds et 50% de maigres), bien que minoritaires partout, sont notablement mieux représentés en PACA et LR que dans la plupart des autres régions (Fig.1.)

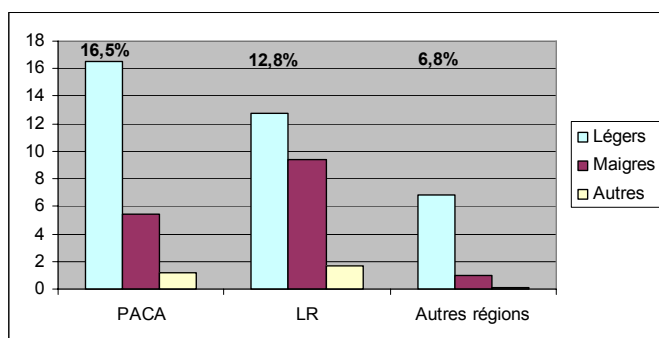


Fig. 1. % des élevages suivant le profil de vente d'agneaux, hors élevages à dominante "lourds" (source : BDN ovin viande, Campagne 2004).

Cette diversité (certes toute relative) et les poids moyens des agneaux sont, à n'en pas douter, à la fois : (i) un mode de réponse à une diversité de la demande et/ou le signe d'une offre particulière qui parvient à trouver une demande ; (ii) l'illustration d'une difficulté pour certains systèmes d'élevage à dominante pastorale à s'en tenir, de façon variable suivant les années, à un type de production trop rigide normé et homogène ; mais aussi (iii) le témoin de l'existence de marges de manœuvre dans le type de productions à mettre sur le marché et dans les possibilités de différencier les circuits de commercialisation.

Sur le plan des filières, 2 stratégies extrêmes (avec de multiples variantes) co-existent. La première autour de circuits plutôt longs, avec des opérateurs privés ou des organisations économiques qui jouent souvent la carte collective d'une identification des produits. La seconde, certes loin d'être dominante, plutôt autour de circuits courts, avec un fort marché de proximité. Cela peut concerner notamment des types d'animaux originaux (en correspondance avec certaines traditions de consommation ou certaines clientèles). Dans ce contexte, il n'est également pas rare de rencontrer des élevages qui jouent plusieurs cartes simultanément ou en fonction du profil climatique de l'année (vendre plus de légers si les stocks fourragers sont faibles), de la conjoncture, des types d'agneaux (les agneaux doubles partiront plutôt non alourdis, les agneaux qui "poussent" bien plutôt dans les filières qualité, etc.), des résultats à l'agnelage, etc. Au delà de l'aspect opportuniste de ce type de rapport au marché et sa variabilité dans le temps, sa souplesse constitue un atout pour des systèmes d'élevage. Cela peut poser néanmoins des questions aux filières organisées qui souhaitent des volumes et des types de production plus homogènes et, si possible, tout l'année.

Des stratégies d'alimentation des troupeaux qui nécessitent des sécurités

L'ensemble des systèmes concernés recouvre une diversité liée, nous l'avons évoqué, aux types de produits et aux filières, mais aussi au territoire disponible et aux rapports à l'espace ainsi qu'aux modes de conduite du troupeau qui souvent s'en déduisent.

A titre d'exemple (Réseaux d'Élevage, 2004), dans les systèmes de type "herbassier", en plaine littorale, l'éleveur donne la priorité à l'économie des intrants au prix d'une forte mobilité spatiale : parcours de printemps, alpages d'été, regains pâturés des prairies de fauche sur l'automne-hiver, etc., Les races sont rustiques, l'agnelage dominant à l'automne, les types d'agneaux produits et les circuits de commercialisation d'une grande variété. Forte mobilité et importance de la garde caractérisent ce type d'élevage extensif, très faiblement utilisateur de stocks. Les effectifs du

¹BDN : Base de Données Nationale qui recueille les données technico-économiques de près de 4500 élevages ovins en "appui technique", représentatifs des élevages "professionnels" français.

troupeau sont généralement importants, de 600 à 1200 brebis. Les bâtiments et le matériel d'exploitation sont réduits au strict minimum.

Autre exemple, le système sédentaire en moyenne montagne méditerranéenne. Il s'appuie sur un équilibre en surfaces fauchables, en quantité limitée (14 brebis/ha en moyenne), et des surfaces de parcours diversifiées et vise à l'autonomie alimentaire. Ce système adopte 2 périodes d'agnelages équilibrées, centrées d'une part sur les regains et les prairies irriguées en fin d'été-début d'automne et d'autre part en février-mars, en bergerie. Les agneaux sont conduits en bergerie et vendus à un poids moyen de 15-16 kg de carcasse, souvent dans le cadre d'une démarche "qualité". Ce système allie des phases nombreuses extensives (les parcours sont utilisés pendant au minimum 6 mois de l'année, notamment en fin de printemps-été et partiellement en hiver) et des phases plus intensives pour la lactation des mères ou l'engraissement des agneaux.

La majorité de ces élevages ont ainsi en commun une composante pastorale qui se trouve parfois renforcée par des pratiques de pâturage hivernal (Gautier, 2004). Soumis à des influences climatiques méditerranéenne et/ou montagnarde, avec de fortes variations inter annuelles possibles, les systèmes d'alimentation mobilisent des sécurités plus pastorales que fourragères. Cela passe par le recours plus ou moins fréquent au gardiennage partiel ou permanent des troupeaux. La garde, même si elle pèse sur l'organisation du travail, constitue en effet un des moyens de valoriser des surfaces où la clôture est difficile à envisager (statut foncier très précaire, faible "potentiel" de ressources, etc.).

Une autre caractéristique de ces élevages est dans la composante "extensive" de la conduite du troupeau. Vu les conditions de production, et notamment d'alimentation, la plupart des éleveurs privilégient des objectifs de productivité proche d'un agneau par brebis et par an. Peu ou pas d'accélération dans le rythme des mises-bas, recherche d'une prolificité modérée, mise en reproduction relativement tardive des agnelles (18 à 24 mois pour l'âge à la première mise-bas) sont des choix qui permettent de conserver la souplesse et la capacité d'adaptation annuelle indispensables dans un contexte de forte utilisation de ressources pastorales. Ces conduites extensives induisent un rapport particulier des élevages avec les filières de commercialisation et un mode d'élaboration spécifique de leurs résultats techniques et économiques. En comparant les résultats moyens / brebis des élevages en BDN "appui technique" de PACA et L-R avec ceux des autres régions de France, on constate des taux de productivité numérique (nombre d'agneaux produits / 100 brebis) significativement inférieurs dans les régions du Sud-Est et en particulier de PACA. Ces résultats s'expliquent à la fois par des taux de mise bas annuels (nombre de mise-bas par an / 100 brebis) et de prolificité moins importants (Fig. 2).

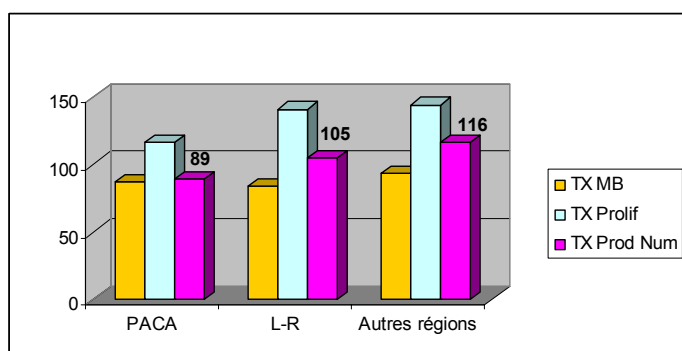


Fig. 2. Résultats zootechniques moyens/brebis (Source : BDN appui technique 2004).

La productivité du travail dans les élevages est obtenue en jouant plus sur le nombre de brebis par travailleur que sur le nombre d'agneaux produits par brebis. On retrouve là une des explications de l'augmentation importante de la taille moyenne des troupeaux constatée sur ces quinze dernières années, d'autant que les mécanismes de primes, d'indemnités et d'accompagnement financier des éleveurs ont été aussi des ressorts puissants dans la dynamique de croissance interne des cheptels.

Des rapports au territoire originaux

Outre leur situation en zones dites défavorisées soumises à la déprise ou à la dépopulation (à l'exception notable des élevages de la plaine littorale), ces systèmes présentent des caractéristiques assez originales dans leurs rapports aux territoires, et notamment aux espaces pastoraux. Ces derniers, milieux "naturels", à couvert végétal spontané, fréquemment très hétérogènes, sont supports de biodiversité faunistique et floristique et constituent des composantes fortes des ensembles paysagers (Beylier *et al.*, 2002). Leur statut foncier est complexe : les éleveurs, rarement propriétaires, sont conduits à mettre en œuvre des conventions de pâturages souvent originales avec les propriétaires fonciers privés ou publics. Autre particularité des élevages de ces zones pastorales : la (nécessaire) prise en compte du multiusage dans des territoires où l'agriculture, et notamment l'élevage, est désormais loin d'être la principale activité économique alors que c'est elle qui occupe, avec la forêt, le plus d'espace. Cela conduit à la multiplication des interlocuteurs sinon des partenaires (forêt, tourisme, chasse, services de défense de la forêt contre les incendies, etc.) et au développement des interventions agri-environnementales. Les mesures agri-environnementales, diversement initiées (Dobremez et Perret, 1998), se sont ainsi multipliées dans les régions du sud de la France et dans leurs élevages. Entre autres parce que l'accent y était mis sur les externalités positives de l'élevage (entretien de l'espace), que certaines pratiques demandées étaient assez proches de celles préexistantes, qu'il y avait déjà une habitude de prise en compte des demandes de la société environnante, etc. Et que l'on disposait d'innovations, en termes d'équipements (clôtures permettant de libérer du temps de travail et de mieux tenir le troupeau sur des portions d'espaces - Institut de l'Élevage, 2001 ; CERPAM, 2001), en termes de références sur les milieux pastoraux (Institut de l'Élevage, 1999) et de procédures ou de réglementations (Conventions de pâturage, groupements pastoraux, associations foncières pastorales), en lien parfois avec des projets locaux favorisant (Tchakérian, 2004).

Ainsi (Institut de l'Élevage, 2006), dans les exploitations ovines spécialisées des réseaux d'élevage, dans les zones pastorales les aides totales atteignent en moyenne 45 à 50% du produit brut (contre 30 à 40% ailleurs, hors montagne), et celles du 2nd pilier représentent 45 à 50% de ces aides (contre 25 à 35% ailleurs, hors montagne).

Pour l'avenir

Comme dans les autres régions de France, la production ovine rencontre la question de la productivité du travail. Une des particularités des systèmes pastoraux étant l'utilisation de vastes surfaces à faible potentiel, l'amélioration des temps et des conditions de travail passe par la réduction des tâches de gardiennage. Le développement des clôtures, la sécurisation de contrats de mise à disposition de foncier, les aides à la réouverture de certains milieux embroussaillés vont bien sûr dans le bon sens. Reste que la concurrence forte sur le foncier (due tant aux autres éleveurs qu'aux autres usages possibles – tourisme, résidences, etc.) empêche l'accès à certains espaces ou la réalisation d'investissements "lourds". La tendance à l'augmentation continue des cheptels par unité de main-d'œuvre atteint également parfois des limites sur le plan économique : indemnités de handicap à l'ha et non plus à la brebis, découplage à 50% de la prime à la brebis et de la prime supplémentaire, etc. Il y a là probablement de nouvelles cohérences à examiner entre performances zootechniques, coûts de production et taille des troupeaux. L'émergence, peut être aussi, d'une nouvelle dynamique d'élevages ovins complémentaires d'autres activités ou en substitution partielles de productions très découplées.

Sur le plan des filières, il ne fait pas de doute que les modes de production rattachés à cet élevage ovin pastoral bénéficient d'une image de marque positive. C'est une carte fréquemment jouée par les organisations de producteurs et la distribution. Le développement de circuits courts conduit cependant les organisations économiques, à la recherche d'effectifs d'agneaux minimum et d'une certaine régularité d'approvisionnement, à trouver, là aussi, de nouveaux équilibres.

Les systèmes ovins méditerranéens ont bénéficié de certaines des mesures du 2nd pilier de la PAC, notamment en matière d'entretien des espaces pastoraux. Les incertitudes actuelles sur le financement du Développement Rural iront-elles jusqu'à des scénarios relativement pessimistes quant à l'importance de cette carte "territoriale" ?

Sur tous ces points, la question de la résistance dont la production ovine a fait preuve dans le Sud-Est au cours des années 90 peut donc se poser à l'avenir en termes assez différents.

References

- Beylier, B., Garde, L., Guende, G., Lasseur, J. et Lécivain, E. (2002). La mesure "agriculture-environnement" biotopes rares et sensibles du parc du Luberon : Un bilan pour le territoire et l'élevage. *Courrier du PNR du Luberon*, No. 6 : 89-102.
- CERPAM (2001). *Les clôtures en Provence-Alpes-Côte d'Azur*. Collection Techniques Pastorales.
- Dobremez, L. et Perret, E. (1998). Les opérations locales agri-environnement en France. *Revue Ingénierie -EAT*, No. 14, juin 1998 : 17-28.
- Gautier, D. (2004). *Le pâturage hivernal dans les élevages ovins en zone Préalpes*. Institut de l'Elevage, Collection Résultats, Juin 2004, 103 p.
- Institut de l'Elevage (1999). *Le référentiel pastoral parcellaire*. Technipel.
- Institut de l'Elevage (2001). *Equipements pastoraux*. Technipel. 250 p.
- Institut de l'Elevage (2002). *L'élevage bovin, ovin et caprin au recensement agricole de 2000*. Le dossier Economie de l'Elevage No. 318, Novembre 2002, 68 p.
- Institut de l'Elevage (2006). *Résultats techniques et économiques des exploitations ovins viande*. Avril 2006, 24 p.
- Réseaux d'Elevage PACA (2004). *Des systèmes d'élevage ovins viande en PACA*. Dossier de cas-types.
- Tchakérian, E. (2004). Les opérations locales agri-environnementales et l'évolution des systèmes d'élevage à composante pastorale du sud de la France. *Revue Fourrages*, No. 77 : 49-64.